



CONSEIL MUNICIPAL

du 4 avril 2014

COMPTE RENDU

Madame le Maire ouvre la séance.

Bonsoir à tous. L'an 2014, le 4 du mois d'avril, à 19 heures, en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de DONGES.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Monsieur CHENEAU François – Madame ARDEOIS Martine – Monsieur OUISSE Louis – Madame SALMON Sandrine – Monsieur KLEIN Rémy – Madame PICOT Marie-Andrée – Monsieur LEROUX Jean-Pierre – Madame AUFFRET Anne – Monsieur PONTACQ Patrick – Madame BRULE Nathalie – Monsieur PLANCO Jean-Luc – Madame OLIVEIRA Angélique – Messieurs RIAUD Didier – HAUGOU Thomas – Madame COICADAIN Cécile – Monsieur ROULET Jean-Paul – Madame POTEREAU Laury – Monsieur GIRARDEAU Alain – Madame LECAMP Yveline – Monsieur NICOLLET Jean-Marc – Madame RIOT Michelle – Monsieur BAUDICHAUD Ghislain – Mesdames JUDIC Muriel – ALBERT Viviane – Monsieur CHAZAL Alain – Madame MORICLET Claudine – Monsieur DELALANDE Mikaël – Madame MISIN Christine –

Etait excusée avec pouvoir :

Madame DELALANDE Claire (qui a donné pouvoir à Monsieur OUISSE Louis)

Secrétaire de Séance :

Madame POTEREAU Laury

Maintenant, je vais céder ma place au doyen de l'Assemblée Monsieur KLEIN.

Monsieur Rémy KLEIN,

« Bonsoir à toutes et à tous,

Pour la mise en place de ce nouveau municipale, en qualité de doyen d'âge, mais néanmoins jeune septuagénaire, je vais présider cette assemblée jusqu'à l'élection du nouveau maire qui prendra le relais pour l'élection et l'installation des maires-adjoints.

Je ne cache pas mon plaisir d'assumer cette tâche, car il y a 6 ans, presque jour pour jour, je me trouvais de l'autre côté de cette table du conseil, sur les bancs de la minorité. Cela signifie qu'en démocratie rien n'est jamais définitif et que tout est toujours possible, la possibilité d'alternance décidée par le peuple souverain c'est l'essence même de la démocratie que les Grecs anciens nous ont léguée depuis Périclès. Soyons en tous bien conscients et maintenant place au vote.

Pour ce vote, je reprocède à l'appel.

Monsieur CHENEAU François – Madame ARDEOIS Martine – Monsieur OUISSE Louis – Madame SALMON Sandrine – Monsieur KLEIN Rémy – Madame PICOT Marie-Andrée – Monsieur LEROUX Jean-Pierre – Madame AUFFRET Anne – Monsieur PONTACQ Patrick – Madame BRULE Nathalie – Monsieur PLANCQ Jean-Luc – Madame OLIVEIRA Angélique – Messieurs RIAUD Didier – HAUGOU Thomas – Madame COICADAIN Cécile – Monsieur ROULET Jean-Paul – Madame POTEREAU Laury – Monsieur GIRARDEAU Alain – Madame LECAMP Yveline – Monsieur NICOLLET Jean-Marc – Madame RIOT Michelle – Monsieur BAUDICHAUD Ghislain – Mesdames JUDIC Muriel – ALBERT Viviane – Monsieur CHAZAL Alain – Madame MORICLET Claudine – Monsieur DELALANDE Mikaël – Madame MISIN Christine –

Au total 28 présents, un excusé avec pouvoir

1 – ELECTION DU MAIRE

J'invite donc le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire. Je vous rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection dans ce cas a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Nous devons disposer de deux 2 assesseurs au moins. Il s'agit de donc de Mesdames Laury POTEREAU et Cécile COICADAIN, ce sont nos 2 benjamines, elles représentent la relève dongeoise lorsque nous ne serons plus là.

Pour le déroulement du scrutin, chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'approche en principe de la table de vote. Il fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe et du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'ayant constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, serait enregistré.

Pour gagner du temps, les 2 assesseurs se présentent devant chaque conseiller pour faire tourner l'urne. Maintenant la question de fond : qui est candidat à la fonction de maire : Monsieur CHENEAU et Madame ALBERT se portent candidats.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Je vous annonce les résultats :

- * 20 bulletins : François CHENEAU
- * 6 bulletins blancs
- * 3 bulletins : Viviane ALBERT

Je déclare François CHENEAU élu Maire de DONGES.

Applaudissements des élus et du public

Monsieur François CHENEAU, Maire de DONGES, remplace Monsieur KLEIN pour présider la séance.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur François CHENEAU

En application de l'article L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

En application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 7 adjoints. Au vu de ces éléments, je vous propose de fixer à 8 le nombre des adjoints au maire de la commune.

La délibération est adoptée à **l'UNANIMITE**.

3 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints aux maires sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait d'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si après 2 tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L2122-4 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Je vous propose de laisser un délai de 5 minutes pour déposer auprès du Maire, les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. Il n'y a pas de minimum prévu par les textes, donc des listes incomplètes sont possibles. Je vous invite à déposer des listes si vous en avez. Moi, je vous propose la liste suivante :

- * Madame ARDEOIS Martine
- * Monsieur OUISSE Louis
- * Madame SALMON Sandrine
- * Monsieur KLEIN Rémy
- * Madame PICOT Marie-Andrée
- * Monsieur LEROUX Jean-Pierre
- * Madame AUFFRET Anne
- * Monsieur PONTACQ Patrick

Y a-t-il d'autres listes qui veulent se présenter aux suffrages ?

Je considère donc qu'il n'y a pas d'autres listes. Nous allons vous remettre des bulletins pré-remplis au nom de la liste qui se présente et des bulletins vierges pour que vous puissiez exprimer votre suffrage

Nous allons donc appliquer la même procédure que pour l'élection du maire, c'est à dire que les assesseurs vont se déplacer avec l'urne pour que chacun puisse voter à l'appel de son nom.

Après dépouillement, la liste conduite par Madame Martine ARDEOIS obtient

- *20 voix,
- * 6 bulletins blancs
- * 3 bulletins nuls.

Les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Martine ARDEOIS ont été proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste.

Je vais maintenant porter à votre connaissance les délégations des adjoints et l'organisation de la nouvelle municipalité.

* Maire-Adjoint délégué aux Affaires Scolaires, aux Affaires Sociales, à la Solidarité, au Logement et à la Petite Enfance : **Martine ARDEOIS**

* Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Environnement, au Cadre de Vie, à l'Agriculture, aux Travaux et au Patrimoine Communal : **Louis OUISSE**

* Maire-Adjoint délégué au Personnel Communal et aux Relations Humaines : **Sandrine SALMON**

* Maire-Adjoint délégué au Développement Economique, aux Relations avec les entreprises et à la vie des quartiers : **Rémy KLEIN**

* Maire-Adjoint délégué au Commerce et à l'Artisanat, à l'Administration Générale et aux Relations Publiques : **Marie-Andrée PICOT**

* Maire-Adjoint délégué aux Sports et Loisirs : **Patrick PONTACQ**

* Maire Adjoint délégué aux Affaires Culturelles, à la Vie Associative, au Jumelage : **Anne AUFFRET**

* Maire-Adjoint délégué à la Prévention et la Sécurité : **Jean-Pierre LEROUX**

Il y aura également 3 conseillers municipaux subdélégués. La loi permet de donner des délégations à des conseillers municipaux, dès lors que tous les adjoints ont déjà reçu délégation, c'est un engagement que nous avons pris et c'est un engagement qui va donc être respecté. Je vous informe que 3 conseillers municipaux vont recevoir des subdélégations particulières, en fonction des domaines dans lesquels nous avons besoin de leur compétence :

- * **Nathalie BRULE** conseillère municipale subdéléguée chargée de la petite enfance
- * **Jean-Luc PLANCQ** conseiller municipal subdélégué chargé de la police municipale
- * **Angélique OLIVEIRA** conseillère municipale subdéléguée chargée de la vie scolaire et de la jeunesse

Je les remercie de bien vouloir accepter ces fonctions.

Je vais vous dire quelques mots avant de laisser la parole aux différents groupes de la minorité.

« Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens de DONGES, Les 2 scrutins qui viennent de se dérouler ce soir viennent clore une longue séquence de campagne électorale, sur laquelle je ne reviendrai pas, car le suffrage universel a parlé.

A l'heure où je prends mes fonctions, je voudrai vous dire que je serai bien évidemment le Maire de tous les Dongeois, sans aucune distinction. A compter de ce soir, le nouveau Maire de DONGES a le devoir d'oublier les attaques injustes et même les injures subies par le candidat. Tournons-nous vers l'avenir : c'est ce qu'attendent de nous tous nos concitoyens.

Je sais pourtant que ces élections municipales et leur résultat final ont généré beaucoup d'espoirs chez certains, mais aussi beaucoup d'inquiétudes et d'anxiété chez d'autres. Des rumeurs infondées ont été colportées. C'est la raison pour laquelle la première tâche de la nouvelle municipalité va être d'œuvrer à rassurer toutes celles et tous ceux qui sont encore aujourd'hui dans le doute. Nous allons partir à la rencontre de tous les acteurs de la vie dongeoise, au premier chef : le personnel communal et ses organisations syndicales, la communauté scolaire, les associations, les acteurs économiques, les habitants de tous les quartiers.

Nous allons écouter, dialoguer et rassurer, sans aucun a priori ni esprit de revanche. Ce n'est qu'ensuite que nous prendrons des décisions, après les concertations nécessaires. Tout ce qui donne satisfaction, nous le maintiendrons, ce qui peut être amélioré, nous l'adapterons dans l'intérêt général.

Je dois maintenant m'adresser aux trois groupes qui vont constituer la minorité de ce conseil municipal.

Je voudrais d'abord leur dire que je comprends leur déception, car je me trouvais dans la même situation qu'eux lors des élections de 2008. Après s'être donnés sans compter, le résultat attendu n'a pas été atteint : comme l'a dit Rémy KLEIN, c'est la règle de la démocratie, mais rien n'est jamais définitif.

Je voudrais dire ensuite aux élus de la minorité que nous sommes 29 au sein de ce conseil municipal, et que je n'entends pratiquer aucune discrimination entre les élus en fonction de leur groupe.

Après deux tours de scrutin, les électeurs dongeois ont élu une équipe avec une majorité relative, mais incontestable. Les autres listes ont-elles-mêmes obtenu des résultats significatifs : raison de plus pour que la minorité soit entendue et respectée.

Le droit de tous les élus à être informés et à s'exprimer sera garanti. Dès la semaine prochaine, je vais proposer aux trois groupes de la minorité de les rencontrer individuellement et je leur ferai des propositions concrètes afin de traduire dans les faits cette volonté d'ouverture et de transparence.

Avec la majorité municipale, nous nous efforcerons de dialoguer avec les 3 autres groupes, dans le but de réunir sur les principaux sujets de débats des majorités d'idées. Nous espérons ainsi pouvoir travailler en bonne intelligence avec tous les élus de bonne foi, quel que soit leur groupe, du moment qu'ils veulent œuvrer de façon constructive au Bien Commun.

Des tâches urgentes nous attendent : le PPRT, le budget... Dès lundi, nous nous mettrons au travail intensément.

Un changement de majorité municipale signifie aussi un changement de style. Vous verrez que c'est l'esprit d'équipe qui nous anime. Avec tous mes collègues de la majorité, nous allons nous efforcer de rester nous-mêmes, de rester simples, d'être abordables, disponibles, modestes, présents sur le terrain, mais aussi d'être des élus compétents et efficaces, et sans concession lorsqu'il s'agira de défendre à l'extérieur les intérêts de DONGES.

Quant à ceux qui ne me connaissent pas encore, je leur demande de ne pas se fier aux rumeurs qui m'ont présenté récemment comme un quasi « extrémiste ». Ce sont les mêmes rumeurs qui circulaient il y a 25 ans à propos du Docteur PAUCHARD...

Pour ma part, je suis élu au sein de ce conseil municipal depuis 25 ans. J'ai eu la chance de travailler durant de longues années avec deux Maires qui m'ont beaucoup appris et que je remercie aujourd'hui chaleureusement de leur présence : Alexandre GRAVELLE et René DROLLON. Ils pourront vous dire chacun que je suis un modéré, un pragmatique, un élu sans étiquette d'une liste sans étiquette.

Mais au final, c'est vous tous qui serez juges. Je ne suis pas inquiet.

Je m'abstiendrai ce soir de toute expression d'un sentiment personnel. Je conclurai très simplement ma déclaration en vous citant les propos d'un personnage du Moyen Age, qui m'est cher, et dont je tairai le nom :

« Là où règne la discorde, puissions-nous apporter l'harmonie,
Là où règne l'erreur, puissions-nous apporter la vérité,
Là où règne la méfiance, puissions-nous apporter la confiance,
Et là où règne le désespoir, puissions-nous apporter l'espérance ».

Je vous remercie de votre attention ».

Applaudissements des élus et du public

Je vais maintenant faire des annonces pratiques. Le prochain conseil municipal se réunira le lundi 14 avril à 18 h 30 afin d'installer les commissions municipales et de désigner les représentants de la commune dans les organismes extérieurs notamment. Ce sera l'essentiel de l'ordre du jour mais il convient de réunir rapidement la commission des Finances puisque nous devons adopter le budget sans tarder et en tout état de cause avant la fin du mois. Il faut absolument que la commission des Finances puisse l'examiner avant que ce budget soit soumis au vote.

Dernière chose, je vous invite au nom des élus de la nouvelle majorité municipale, dans la salle polyvalente, à partager le verre de l'amitié qui vous sera offert, non pas aux frais de la commune, mais aux frais des candidats élus de la majorité municipale.

Je vous remercie de votre présence.

Applaudissements des élus et du public

Je vais maintenant, avant de clôturer, donner la parole aux différents porte-parole des 3 groupes de la minorité.

Monsieur Jean-Marc NICOLLET

Merci François de me donner la parole. Je tiens tout d'abord, Mesdames et Messieurs, à remercier les 950 Dongeois et Dongeaises qui, par leur vote dimanche dernier, nous ont fait confiance. Nous pouvons être fiers de ce résultat au vu de la campagne, surtout du 2^{ème} tour où nous avons été la cible unique de cette nouvelle majorité. Nous étions la liste qui faisait peur, tous les moyens ont été mis en œuvre pour nous discréditer, pour nous calomnier. J'ai essuyé des insultes de la part de certaines personnes que je n'admets pas et que je n'oublierai pas. Au vu des méthodes employées par cette nouvelle équipe, Monsieur le Maire, je ne regrette pas d'avoir refusé la fusion de nos 2 listes. Depuis déjà plus d'un an, vous aviez déjà décidé de monter votre propre liste et sans aucun dialogue avec nous-mêmes, avec notre groupe. Vous avez souhaité jouer cavalier seul ; je l'ai appris début septembre et pas par vous ; j'en ai été très choqué et meurtri. Pour toutes ces raisons, nous continuerons à suivre notre ligne de conduite. Nous siégerons dans les commissions que vous allez mettre en place en toute objectivité et en gardant à l'esprit les valeurs pour lesquelles nous nous sommes présentés.

Vous avez été élu par 31 % des Dongeois et 69 % ne vous ont pas choisi. Vous êtes majoritaires en sièges avec 20 élus au conseil, c'est la répartition proportionnelle qui veut ça, mais dans la population vous êtes loin d'être majoritaire, surtout depuis le dernier article d'Ouest France. Nous allons travailler côte-à-côte dans les commissions pour DONGES et sa population, c'est ce qu'attendent les habitants de notre commune et le seul objectif que nous devons avoir en commun : c'est le bien être des Dongeois, en gardant notre indépendance vis-à-vis des uns et des autres et en pensant à l'avenir. Merci.

Applaudissements des élus et du public

Madame Viviane ALBERT

Bonsoir. Je voudrais également remercier tous les Dongeois qui nous ont fait confiance durant ces 2 semaines et ces votes qui ont eu lieu ces 2 derniers dimanches. Suite aux résultats de dimanche dernier, sans vouloir contester bien sûr le vote démocratique exprimé par les Dongeois, j'aimerais, si vous me le permettez, vous faire part des réflexions de la liste « Donges pour Tous » que je conduisais.

2 éléments s'imposent à notre analyse, tout d'abord le fort taux d'abstention ; les Dongeois : près de 30 %, et votre élection à 31,08 % soit 1049 voix, soit seulement un électeur Dongeois sur 5 qui adhère à votre agenda communal, il faut bien le reconnaître ce n'est pas un plébiscite. t

Notre rôle comme élu d'opposition sera donc fort et engagé. Nous vous demandons, Monsieur le Maire, conformément à l'article de loi L21121-27 et D2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, de nous donner les moyens matériels de faire vivre cette opposition et donc de nous octroyer un local pour travailler sur les dossiers communaux.

Nous voulons dès ce soir exprimer notre inquiétude pour l'avenir de DONGES. Nous ne voulons pas d'une commune qui retourne à l'immobilisme des 19 années qui nous ont précédés, d'une commune repliée sur elle-même, sans projet. Nous souhaitons que le dynamisme ressenti par une très grande partie de la population au cours des 6 dernières années ne soit pas réduit par une gestion frileuse, tant dans le domaine social qu'en matière de vie associative, culturelle et sportive.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, nous saurons être une opposition active, attentive à tout ce que vous allez proposer aux Dongeois, mais surtout exigeante sur les résultats.

Applaudissements des élus et du public

Monsieur Mikaël DELALANDE

Je tiens à mon tour à remercier les électeurs qui nous ont fait confiance. Je tiens à remercier également tous les Dongeois que nous avons rencontrés et qui nous ont produit de nombreux témoignages.

Une nouvelle majorité a été élue par les Dongeois sur un programme. Pour notre part, il y a aujourd'hui pour ce Conseil d'installation pas de défiance ni de confiance envers les nouveaux élus. Nous jugerons sur les actes. Nous avons acquis une expérience que nous mettrons à profit pour l'intérêt collectif. Nous voterons les délibérations qui correspondent à notre programme, nous serons des élus vigilants pour la défense des Dongeois.

Conscients de l'environnement où se trouve le pays, le mandat qui s'ouvre va être difficile, il va demander que chacun soit responsable. Les crédits d'état pour les collectivités vont très fortement se réduire, notamment la DGF. La réorganisation territoriale tant attendue pour simplifier le millefeuille territorial devra s'imposer.

Nous serons attentifs à vos prises de position et de décisions sur le PPRT, thème central de votre campagne. Nous sommes prêts à confronter nos idées sur l'aménagement de la ville à court et long terme. Nous serons vigilants pour l'aménagement des Six Croix afin de créer des emplois accessibles aux Dongeois. Nous serons force de proposition pour que la population continue de bénéficier d'un service public de qualité. Nous serons force de proposition pour soutenir le commerce et l'artisanat et la mise en œuvre du FISAC. Nous serons force de proposition en matière de sécurité. Nous serons force de proposition pour la jeunesse, pour nos aînés, afin qu'ils puissent trouver toute leur place au sein de la ville. Nous serons force de proposition pour faire perdurer un service de santé de qualité sur la commune. Nous serons force de proposition pour une démocratie locale apaisée, pour que les Dongeois se retrouvent autour de projets partagés.

En conclusion, les Dongeois peuvent compter sur nous pour la défense de leurs intérêts. Merci.

Applaudissements des élus et du public

Monsieur le Maire

Merci pour ces 3 interventions.

Je ne souhaite pas polémiquer ce soir, vous l'avez bien compris. Les électeurs ont parlé, le suffrage universel a décidé. Certes, il n'y avait pas de majorité absolue des suffrages pour notre liste dimanche dernier, mais il n'y avait pas de majorité même relative contre notre liste dimanche dernier bien que des tentatives aient été faites, nous sommes et nous sommes restés les premiers des 4 listes, c'est ce qui nous donne la majorité relative et c'est ce qui nous donne, selon la loi, et selon le scrutin démocratique, la légitimité pour prendre les décisions au titre de la majorité de ce conseil municipal.

Je n'exprimerai rien sur les rancœurs et les déceptions personnelles qui s'expriment ce soir. La page est tournée, les Dongoises et les Dongois veulent que nous regardions vers l'avant, vers les projets. La situation de la commune est tout sauf brillante, vous le savez, nous vous l'avons dit. Et désormais, il faut donc se retrousser les manches, se mettre tous au travail, et ce que je compte et ce que j'espère, c'est que le travail sera constructif, que les opinions s'exprimeront librement mais qu'on cessera de rabâcher ou de ressasser des vieilles rancœurs ou des vieilles déceptions, car ce qu'attendent les Dongois, encore une fois, c'est que nous soyons au travail pour obtenir des résultats qui n'ont pas été acquis, c'est le moins qu'on puisse dire depuis les 6 dernières années. Au travail, tous ensemble, sans discrimination et que vive notre commune de DONGES, notre commune que j'espère voir plus rassemblée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier.

Merci de votre attention.

Applaudissements des élus et du public

Je lève la séance. J'invite toute l'assistance à nouveau à venir à la salle polyvalente boire le verre de l'amitié offert par les élus et je demande aux conseillers de rester présents pour signer les procès-verbaux. Merci.

CLOS ET ARRETE LES DITS JOUR – MOIS ET AN